



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

This document contains a security requirement

Ce document contient des exigences relatives à la sécurité

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division
des services professionnels en informatique

11 Laurier St., / 11, rue Laurier

4C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet Peoplesoft Appli. Services (TBIPS)	
Solicitation No. - N° de l'invitation B8987-180005/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client B8987-180005	Date 2018-02-07
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZM-626-32139	
File No. - N° de dossier 626zm.B8987-180005	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-02-20	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Holden, Carole	Buyer Id - Id de l'acheteur 626zm
Telephone No. - N° de téléphone (613) 858-9217 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Citizenship and Immigration Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Sollicitation No. – N° de l'invitation B8987-180005/A	Amd. No – N° de la modif. 002	Buyer ID – Id de l'acheteur 626ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8987-180005	File No. – N° du dossier 626ZM. B8987-180005	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

MODIFICATION N° 002

La présente modification vise à modifier la demande de propositions (DP) et à répondre aux questions des soumissionnaires.

MODIFICATIONS À LA DP

3. À la pièce jointe 4.2 : Critères techniques cotés, 2.0 RESSOURCES, 2.4 A.2 Analyste fonctionnel, PGI – PeopleSoft, niveau 3 :

Supprimer entièrement et remplacer par ce qui suit :

2.4 A.2 Analyste fonctionnel, PGI – PeopleSoft, niveau 3

<i>Ressource n° 4 – A.2 Analyste fonctionnel, PGI – PeopleSoft, niveau 3</i>				
N° de CTC	Critères techniques cotés	Années d'expérience	Cotation par points	Réponse du soumissionnaire (renvoi aux documents justificatifs inclus dans la soumission)
CTC19	Critère intentionnellement laissé en blanc.			
CTC20	La ressource proposée devrait démontrer clairement qu'elle possède de l'expérience de la direction de la conversion d'exigences fonctionnelles relatives au PGI en spécifications et concepts de système.	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points	
CTC21	La ressource proposée devrait clairement démontrer l'expérience acquise dans la direction des exigences opérationnelles du progiciel de gestion intégré (PGI) en matière de mise à l'essai et de mise en œuvre de la version 8.9 ou ultérieure du Système de gestion des ressources humaines PeopleSoft (SGRH).	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points	
CTC22	La ressource proposée devrait clairement démontrer l'expérience acquise dans la direction de l'élaboration et de la documentation des exigences fonctionnelles, opérationnelles ou de système de la version 8.9 ou ultérieure du SGRH PeopleSoft.	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points	
CTC23	La ressource proposée devrait démontrer clairement qu'elle possède de l'expérience de l'élaboration et de la consignation d'exigences en matière d'écran, d'interface et de production de rapports.	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points	

Solicitation No. – N° de l’invitation B8987-180005/A		Amd. No – N° de la modif. 002		Buyer ID – Id de l’acheteur 626ZM	
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8987-180005		File No. – N° du dossier 626ZM. B8987-180005		CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME	
CTC24	La ressource proposée devrait démontrer clairement qu’elle possède de l’expérience de l’élaboration et de la consignation, à l’aide des besoins opérationnels détaillés, de modèles de processus opérationnels, de cas d’utilisation et d’exigences du système.	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points		
CTC25	La ressource proposée devrait clairement démontrer l’expérience acquise dans la modification de la configuration de la version 8.9 ou ultérieure du SGRH PeopleSoft, en fonction des besoins de chaque module.	1 à 3 ans 3+ à 5 ans 5+ à 7 ans 7+ à 9 ans 9+ ans	2 points 4 points 6 points 8 points 10 points		
Nombre maximal de points possible :		70			
Minimum de points requis :		49			

4. **À la pièce-jointe 4.2, CRITÈRES TECHNIQUES COTÉS, 3. Critères techniques cotés – Sommaire des points :**

Supprimer entièrement et remplacer par ce qui suit

3. Critères techniques cotés – Sommaire des points

Point	Renvoi	Nombre maximal de points possible	Minimum de points requis
1.	Soumissionnaire	25	17
2.1	Ressource n° 1 – A.1 Architecte d’applications et de logiciels – Spécialiste de l’application PeopleSoft, niveau 3	60	42
2.2	Ressource n° 2 – A.1 Architecte d’applications et de logiciels – Spécialiste de la mise à niveau de PeopleSoft, niveau 3	60	42
2.3	Ressource n° 3 – I.1 Spécialiste de la conversion de données – PeopleSoft, niveau 3	60	42
2.4	Ressource n° 4 - A.2 Analyste fonctionnel, progiciel de gestion intégré (PGI) – PeopleSoft, niveau 3	60	42
Nombre maximal de points possible – Total :		265	
Minimum de points requis – Total :			185

Solicitation No. – N° de l'invitation B8987-180005/A	Amd. No – N° de la modif. 002	Buyer ID – Id de l'acheteur 626ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8987-180005	File No. – N° du dossier 626ZM. B8987-180005	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

5. À l'Annexe « C », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité (LVERS), les sections 7.a) et 7.b) :

Supprimer :

7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable / À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :

Insérer :

7. a) Indicate the type of information that the supplier will be required to access / Indiquer le type d'information auquel le fournisseur devra avoir accès		
Canada <input checked="" type="checkbox"/>	NATO / OTAN <input type="checkbox"/>	Foreign / Étranger <input type="checkbox"/>
7. b) Release restrictions / Restrictions relatives à la diffusion		
No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input checked="" type="checkbox"/>	All NATO countries / Tous les pays de l'OTAN <input type="checkbox"/>	No release restrictions / Aucune restriction relative à la diffusion <input type="checkbox"/>
Not releasable / À ne pas diffuser <input type="checkbox"/>		
Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :	Restricted to: / Limité à: <input type="checkbox"/> Specify country(ies): / Préciser le(s) pays :

QUESTIONS ET RÉPONSES

QUESTION 5 :

Absence de la version 9.1

Étant donné que la version 9.1 de PeopleSoft a été mise sur le marché en 2009, que Mes RHGC (PeopleSoft v9.1) a été créé en 2013 et que sept ministères ont été intégrés avec succès en 2014, nous cherchons à comprendre pourquoi l'expérience acquise dans Mes RHGC ou, à tout le moins, la version 9.1 n'est pas exigée. Les soumissionnaires et les ressources n'ayant aucune expérience de la plateforme sur laquelle ils devront travailler et qu'ils devront prendre en charge seront retenus. En conséquence, les notes attribuées aux ressources conformes seront bien plus basses que celles attribuées aux ressources pouvant appuyer le SCT avec des services professionnels «... à l'appui du portefeuille de CIC, ce qui comprend les travaux associés à la prise en charge du SGRH PeopleSoft de CIC, du système Phénix et du système Mes ressources humaines du gouvernement du Canada (Mes RHGC) du gouvernement du Canada. »

Veillez envisager de modifier le critère d'évaluation pour y inclure l'expérience dans la version 9.1 et dans Mes RHGC. Sinon, les soumissionnaires dûment qualifiés pour poursuivre cette initiative ne pourront pas soutenir la concurrence, et CIC ne recevra pas la qualité de ressources nécessaire pour

Sollicitation No. – N° de l'invitation B8987-180005/A	Amd. No – N° de la modif. 002	Buyer ID – Id de l'acheteur 626ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8987-180005	File No. – N° du dossier 626ZM. B8987-180005	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

obtenir les résultats demandés. En outre, l'absence de critère obligatoire lié à la version 9.1 de PeopleSoft ne respecte pas les exigences mentionnées. Ce n'est donc pas dans l'intérêt de CIC.

Réponse 5 :

Le SGRH PeopleSoft mis en œuvre par CIC est la version 8.9. La version 9.1 du SGRH PeopleSoft est incluse dans l'énoncé « version 8.9 ou ultérieure ».

La mise en œuvre de PeopleSoft par le gouvernement du Canada n'est pas incluse dans les critères d'évaluation afin de ne pas exclure les soumissionnaires ayant une expérience pertinente avec la version 8.9 ou ultérieure du SGRH PeopleSoft, mais pas avec le gouvernement du Canada.

La question a été prise en compte, mais le critère demeure inchangé.

QUESTION 6 :

Absence du GC et de Mes RHGC

Conformément à l'énoncé de travail, l'objet du présent contrat est de fournir des services pour appuyer le déploiement de Mes RHGC. Pourtant, aucun des critères pour les entreprises ou pour les ressources n'exige d'avoir de l'expérience avec la version 9.1, et encore moins avec le gouvernement du Canada ou Mes RHGC. Nous suggérons respectueusement les modifications suivantes aux grilles de ressources, pour y ajouter les critères suivants, conformes aux demandes de propositions précédentes de SPAC, Mes RHGC (EP511-160455) et du SCT (24062-18-156) :

OBLIGATOIRE : La ressource proposée devrait avoir au moins trois (3) ans d'expérience dans la catégorie de ressource désignée, dans un environnement réel PeopleSoft HCM v9.1.

COTÉ : CTC4/CTC10/CTC16/CTC22 La ressource proposée devrait avoir au maximum cinq (5) années d'expérience dans la catégorie de ressource désignée, dans la prise en charge de la version 8.9 ou ultérieure de PeopleSoft HCM dans l'environnement du GC. Cinq (5) points par année, jusqu'à concurrence de cinq (5) années.

COTÉ : CRT5/CTC11/CTC17/CTC26 (nouveau) La ressource proposée devrait avoir jusqu'à trois (3) ans d'expérience dans la catégorie de ressource désignée, dans la prise en charge de la version Mes RHGC de PeopleSoft HCM v9.1. Dix (10) points par année, jusqu'à concurrence de trois (3) années.

En apportant ces modifications et en attribuant des points pour des critères techniques précis qui correspondent à l'environnement de CIC, CIC peut évaluer quantitativement la valeur d'une équipe ou d'une proposition donnée en ce qui a trait à :

1. Expertise technique dans l'environnement de CIC (technologie, environnement opérationnel)
2. Connaissances et expérience pertinentes (plateforme, processus, politiques, outils, etc.)
3. Rapidité à atteindre la pleine capacité (juger la courbe d'apprentissage relative)
4. Comparer clairement le respect des exigences par une équipe par rapport à la suivante

Sinon, nous pensons que la demande de propositions dans son état actuel (avec ses exigences génériques) favorise les soumissionnaires ayant moins d'expérience pertinente, et n'apportera pas le meilleur rapport qualité-prix à CIC.

Réponse 6 : *Veillez vous reporter à la réponse 5.*

Sollicitation No. – N° de l'invitation B8987-180005/A	Amd. No – N° de la modif. 002	Buyer ID – Id de l'acheteur 626ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8987-180005	File No. – N° du dossier 626ZM. B8987-180005	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

QUESTION 7 :

CTO3 – Ressources proposées :

Veillez confirmer que toutes les ressources présentées doivent concerner le SGRH PeopleSoft ou HCM.

Réponse 7 : *Toutes les ressources présentées doivent concerner le SGRH PeopleSoft.*

QUESTION 8 :

Analyste fonctionnel, PGI – Critères obligatoires et cotés :

Nous nous demandons pourquoi il n'est pas fait mention de HCM ou de la version de PeopleSoft, dans les grilles de l'Analyste fonctionnel, PGI. Conformément à ce qui est indiqué, tous les critères pour l'ensemble de la grille peuvent être respectés par un analyste fonctionnel, PGI PeopleSoft ayant une grande expérience de PeopleSoft Financials.

Même si nous comprenons la différence de formulation, les critères CTC19 et CTC22 sont très similaires, en ce sens qu'ils ne présentent pas un ensemble de compétences ou une expérience très différents.

Veillez éclaircir ce qu'on attend du rôle d'Analyste fonctionnel, PGI.

Réponse 8 :

Veillez vous reporter à la révision n° 3 de la présente modification de la demande de soumissions.

QUESTION 9 :

CTO1 – Copie du contrat

D'après les conditions générales de confidentialité du client, nous sommes préoccupés par la nécessité de fournir « une copie complète du contrat ». À titre d'exemple, l'alinéa 7.4 (a) de cette demande de propositions, document 2035 (2016-04-04), Conditions générales inclut des clauses précises relatives à la confidentialité, à propos de la publication ou de la divulgation de renseignements. Les contrats avec nos autres clients ne sont pas différents. Par ailleurs, dans le CTO1, CIC demande déjà un grand nombre de détails (parmi lesquels un énoncé des travaux ou des autorisations de tâches) qui permettent d'évaluer si l'expérience professionnelle est pertinente ou non. Nous demandons respectueusement à CIC de retirer l'exigence de fournir une copie du contrat complet.

Réponse 9 :

Les soumissionnaires peuvent caviarder des renseignements confidentiels, tels que les tarifs. L'exigence demeure inchangée.

QUESTION 10 :

CTO1 – Contrats cités en référence

Veillez confirmer que, pour être admissible, le contrat de référence doit concerner le SGRH PeopleSoft ou HCM.

Réponse 10 : *Le contrat cité en référence doit concerner le SGRH PeopleSoft.*

Solicitation No. – N° de l'invitation B8987-180005/A	Amd. No – N° de la modif. 002	Buyer ID – Id de l'acheteur 626ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8987-180005	File No. – N° du dossier 626ZM. B8987-180005	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

QUESTION 11 :

Ressources gérées simultanément

Nous souhaitons obtenir les clarifications suivantes concernant le critère CTC1, point 2. Pour être admissible, pendant combien de mois consécutifs le soumissionnaire doit-il démontrer qu'il a géré les ressources? Un gestionnaire de la clientèle pourrait se voir attribuer une nouvelle équipe et la gérer pendant un mois ou deux, sans constater aucun changement parmi les ressources. Si elle stipule une période d'au moins 12 ou 18 mois consécutifs dans la gestion d'une équipe, CIC pourra évaluer correctement les capacités du gestionnaire de la clientèle à maintenir les équipes de ressources, selon les besoins fluctuants du client (caractéristique majeure des contrats basés sur les tâches).

Réponse 11 :

CIC veut faire en sorte que le gestionnaire de la clientèle puisse gérer plusieurs ressources en même temps. L'exigence demeure inchangée.

QUESTION 12 :

Critères cotés pour l'organisation – Expérience du gestionnaire de la clientèle

Veuillez confirmer que CIC cherche un gestionnaire de la clientèle ayant de l'expérience dans la gestion des contrats de services professionnels PeopleSoft, comme suit :

- Pour le CTC1-1 : Seules les années d'expérience comme gestionnaire de la clientèle pour PeopleSoft seraient admissibles.
- Pour le CTC1-2 : Seuls les contrats/ressources pour les services PeopleSoft seraient admissibles.

Sinon, tel que cela est écrit, un gestionnaire de la clientèle sans expérience des services professionnels ou n'importe quelle expérience de PeopleSoft pourrait obtenir la totalité des points, ce qui n'est pas conforme aux besoins de CIC ou à l'énoncé des travaux.

Réponse 12 : *Votre demande a été prise en compte, mais l'exigence demeure inchangée.*

QUESTION 13 :

Le CTO1 exige que l'entrepreneur ait de l'expérience dans la prestation de deux des cinq rôles sur un seul contrat d'une valeur supérieure ou égale à 1 million de dollars avant taxes, au cours des cinq dernières années. CIC pourrait-elle accepter l'expérience dans la prestation de deux ressources de la **même** catégorie sur un contrat respectant les critères? (p. ex. deux analystes fonctionnels, PeopleSoft) Nous pouvons prouver notre expérience dans plusieurs rôles figurant dans la demande de propositions, mais sur plusieurs contrats.

Réponse 13 :

Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont fourni des services dans au moins deux des catégories allant de (i) à (v). Le critère demeure inchangé.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.

Solicitation No. – N° de l'invitation B8987-180005/A	Amd. No – N° de la modif. 002	Buyer ID – Id de l'acheteur 626ZM
Client Ref. No. – N° de réf. De client B8987-180005	File No. – N° du dossier 626ZM. B8987-180005	CCC No./ N° CCC – FMS No/ N° VME

NOTA : UNE SOUMISSION DÉJÀ ENVOYÉE PEUT ÊTRE MODIFIÉE AVANT LA DATE DE CLÔTURE. TOUTE CORRESPONDANCE APPORTANT DES MODIFICATIONS DOIT INDiquer LE NUMÉRO DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER ET LA DATE DE CLÔTURE ET DOIT ÊTRE ADRESSÉE À :

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA
11, RUE LAURIER
PLACE DU PORTAGE, PHASE III
HALL PRINCIPAL, NOYAU 0B2
GATINEAU (QUÉBEC)
K1A 0S5